

FRANCE / ALLEMAGNE

Déclaration conjointe des gouverneurs représentant l'Allemagne et la France à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2019 de la BERD à Sarajevo

1. Nous souhaitons tout d'abord féliciter et remercier les autorités de Bosnie-Herzégovine, qui accueillent cette 28^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).
2. La Bosnie-Herzégovine, et plus généralement la région des Balkans, ont été confrontées à de nombreuses difficultés politiques et économiques au cours des décennies passées. Nous mesurons toute l'importance des progrès significatifs accomplis ces dernières années, notamment grâce à l'engagement persistant de la Banque avec l'appui de l'UE pour réduire les écarts de transition, encourager l'intégration régionale et soutenir la convergence des pays des Balkans vers les normes européennes.
3. **Nous saluons les performances générales de la Banque en 2018.** Le volume annuel des investissements de la BERD a atteint 9,5 milliards d'euros répartis sur 395 projets, soit le deuxième montant le plus élevé de l'histoire de la Banque. Le fort impact sur la transition reflète un engagement solide et dans la durée de la direction et du personnel pour mener à bien le mandat de la Banque. Nous apprécions également l'engagement de la BERD pour le développement d'économies faiblement carbonées et résilientes face aux changements climatiques, comme le reflète le taux élevé d'investissements en faveur de la transition vers une économie verte. Cependant, le dépassement du seuil opérationnel du ratio coûts/revenus requiert une surveillance étroite et la mise en œuvre des mesures nécessaires.
4. **En ce qui concerne l'avenir**, nous soutenons le projet de résolution pour la préparation du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, qui a été établi sur la base d'un large consensus et décrit les cinq axes de travail à explorer. Nous invitons la Banque à commencer à établir dès que possible, en assurant une étroite collaboration entre le Conseil d'administration et la Direction, une feuille de route pour chacun de ces axes de travail, et à en aviser les Gouverneurs d'ici fin juillet 2019 avant de lancer toute analyse.
5. **Les pays d'opérations existants doivent rester la principale priorité de la Banque et constituer par conséquent la base de départ.** L'Examen stratégique convenu l'an dernier a en partie répondu à nos fortes attentes : le Plan de mise en œuvre de la stratégie 2019-21 constitue une bonne première étape pour augmenter quantitativement et qualitativement les activités de la Banque dans ces pays. Nous encourageons donc vivement la BERD à poursuivre ces efforts en vue de l'élaboration du CSC 2021-25, en étroite concertation avec les autorités et les parties prenantes des pays d'opérations. La différenciation, l'adaptation et l'innovation – tout en assurant l'additionnalité, la création de valeur ajoutée et le maintien de la note AAA – restent des facteurs essentiels pour maximiser l'impact sur la transition.
6. **Au sein de notre région SEMED, nous encourageons la BERD à continuer de mener à bien son mandat et à envisager un engagement potentiel dans d'autres pays de la région** et, par conséquent, nous suivons attentivement les récentes évolutions dans ces pays. La Banque devrait accroître ses interactions avec les autorités locales pour mieux identifier les besoins en matière de transition et les opportunités commerciales.
7. **Au-delà du mandat géographique actuel de la BERD**, nous sommes favorables au lancement d'une évaluation concernant un nombre limité de pays africains étroitement intégrés au champ géographique actuel de la Banque. Ces analyses devraient explorer différents pays, ayant divers besoins en termes de transition et correspondant au modèle opérationnel et au mandat de la Banque, qui seraient choisis en fonction des instructions fixées par le Conseil d'administration.
8. **À la fin de 2019, nous attendons le Rapport d'avancement**, sur lequel nous réagirons pour préciser les orientations stratégiques possibles et préférables, en vue de la finalisation du CSC 2021-25. Nous sommes convaincus que les actionnaires doivent fixer le cap concernant ces questions stratégiques, s'efforcer de parvenir à un large consensus entre eux et travailler en étroite collaboration avec la direction, pour parvenir à un accord concernant le prochain CSC qui doit être approuvé en 2020.

9. **Les décisions sur les futures orientations de la BERD devraient également prendre en compte, en pleine conformité avec les principes de gouvernance de la BERD, les discussions qui ont lieu dans d'autres forums européens et internationaux**, comme le Groupe des personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale, les négociations achevées et en cours concernant la reconstitution du capital dans d'autres institutions multilatérales de développement, et le Groupe des sages sur l'architecture financière européenne. Nous avons de grandes attentes concernant ce dernier, dont le Conseil de l'Union européenne a officiellement validé la création et qui a déjà amorcé ses travaux. Cela contribuerait à renforcer la coopération et la cohérence entre les institutions financières internationales.
10. Au-delà des questions d'orientations stratégiques, **nous pensons que la BERD doit poursuivre ses efforts pour appliquer les normes les plus ambitieuses**, qu'elles soient européennes ou internationales, **dans le cadre de ses opérations**, notamment concernant l'intégrité, les questions environnementales et sociales ou la lutte contre la fraude fiscale. Nous avons également de grandes attentes vis-à-vis de la BERD quant à la **bonne gouvernance interne**, sujet encouragé dans nos pays d'opérations.